



TECHNOLOGIES URBANIMMERSIVE INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS ET SIX MOIS TERMINÉES

LES 31 MARS 2015 ET 2014

EN DATE DU 26 MAI 2015

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION ET AVIS AUX INVESTISSEURS

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation (« Rapport de Gestion ») est préparé en date du 26 mai 2015 et vient compléter les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités de Technologies Urbanimmersive Inc. (« Technologies Urbanimmersive »), incluant sa filiale à part entière, Urbanimmersive Inc. (« Urbanimmersive ») et, collectivement avec Technologies Urbanimmersive, la « Société »), pour le second trimestre terminé le 31 mars 2015 comparativement au second trimestre terminé le 31 mars 2014.

Toutes les informations financières ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et tous les montants indiqués sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. De l'information additionnelle est donnée dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités et le Rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit de la Société, et approuvés par son conseil d'administration le 26 mai 2015. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site internet de SEDAR au www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines déclarations contenues dans ce Rapport de Gestion constituent des énoncés prospectifs ou de l'information prospective. La Société tient à mettre en garde le lecteur concernant les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement des résultats prévus formulés dans les énoncés prospectifs. Tout énoncé qui exprime des attentes, des croyances, des plans, des objectifs, des hypothèses ou encore des événements ou rendement futurs (souvent, mais non exclusivement, au moyen de mots ou d'expressions comme « peut », « pourrait », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « projection », « vision », « objectif » et « perspectives ») ne sont pas des faits historiques et peuvent constituer des énoncés prospectifs faisant intervenir des estimations, des hypothèses et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou issues réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs. En formulant ces énoncés prospectifs, la Société a présumé que les conditions de marché actuelles se maintiendront, que le marché croîtra, et que les risques énumérés ci-dessous n'auront pas d'incidence négative sur les activités de la Société. De par leur nature, les énoncés prospectifs font intervenir de nombreuses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant généraux que spécifiques, qui contribuent à la possibilité que les résultats ou événements prévus ne se produisent pas, ou se produisent plus tard que prévu. Les risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Société, susceptibles d'influer sur les résultats réels comprennent, mais sans en exclure d'autres : les besoins futurs en capitaux et sa capacité à lever ces capitaux, la concurrence, l'évolution des tendances technologiques, la protection de la propriété intellectuelle et les risques de violation connexes, la dépendance à l'égard des membres de la direction et du personnel clé, ainsi que d'autres facteurs résumés ci-dessous sous la rubrique « Risques et incertitudes ».

En outre, sauf indication contraire, tout énoncé prospectif n'est valable qu'à la date du présent Rapport de Gestion, et, à moins que la loi applicable ne l'y oblige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle l'énoncé concerné a été formulé, ou encore pour tenir compte de la survenance d'événements imprévus. De nouveaux facteurs émergent de temps à autre, et il est impossible pour la direction de prévoir tous les facteurs possibles ou d'évaluer à l'avance l'incidence de chacun de ces facteurs sur les activités de la Société, ni de déterminer la mesure dans laquelle tout facteur ou toute combinaison de

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

facteurs pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux formulés dans les énoncés prospectifs.

FAITS SAILLANTS

- Diminution des charges opérationnelles de 57% et diminution de la perte nette de 64% comparativement au trimestre correspondant de l'année précédent;
- Signature de 2 ententes pour la nouvelle plateforme de blogues immersifs;

RÉALISATIONS

Les revenus du deuxième trimestre sont restés stables par rapport au trimestre de l'année financière précédente. Toutefois, considérant que les dépenses d'opération ont diminué de 57% par rapport au même trimestre de l'année précédente, ces résultats démontrent que la réorganisation des effectifs de l'entreprise ainsi que le développement de nouvelles solutions commencent à porter fruit.

Au cours du deuxième trimestre de l'année financière 2015, la Société a conclu 2 ententes avec des leaders de l'industrie dans le marché de l'immobilier pour l'utilisation de sa nouvelle plateforme de blogue immersif. L'une des 2 ententes est avec l'APCHQ (l'Association des Professionnels de la Construction et Habitation du Québec) et la deuxième avec RE/MAX Québec, l'un des plus grands sites de courtage immobilier canadiens. Les 2 nouveaux clients recevront un service de production de contenu rédactionnel et feront également l'utilisation du système automatisé servant à optimiser le coût d'acquisition de trafic développé à même la plateforme de blogue.

Au cours du deuxième trimestre, la Société s'est affairée à livrer les blogues et d'établir les bases opérationnelles reliées au processus d'affaires de ceux-ci. Les revenus de ces nouvelles ententes se feront graduellement sentir dans les prochains résultats financiers de la Société. La visibilité de ces ententes auprès du marché immobilier génère de l'intérêt et la Société projette de conclure de nouvelles ententes dans les prochains trimestres.

Au cours du premier trimestre, Urbanimmersive avait annoncé le développement de 2 plateformes : le blogue immersif pour lequel 2 ententes ont déjà été annoncées et une place d'affaires en ligne permettant aux courtiers immobiliers de trouver et commander en ligne un photographe. En ce qui concerne cette dernière, la place d'affaires en ligne, Urbanimmersive a débuté des pourparlers avec une organisation dans le marché de l'immobilier pour le déploiement de la solution à travers un grand réseau de courtiers immobiliers. Rien ne garantit une conclusion contractuelle entre les 2 parties d'ici les prochains mois, mais les discussions progressent et permettent à la Société d'être optimiste sur une première entente durant l'année financière 2015.

« Nous sommes heureux que les premiers clients de notre nouvelle plateforme soient des leaders de l'industrie immobilière dans notre marché. La visibilité de ces ententes se fait déjà sentir auprès du marché et notre plateforme de blogue et plus particulièrement son algorithme automatisé servant à optimiser le coût d'acquisition de trafic suscite actuellement beaucoup d'intérêt dans l'industrie. La nouvelle plateforme de blogue tend à vouloir devenir notre solution « phare » puisqu'elle met en lumière toutes les forces d'Urbanimmersive en création de contenus marketing, en immersion 3D et en développement technologique. Elle ouvre également la porte à notre place d'affaires en ligne pour nos clients souhaitant trouver et commander des services à des producteurs de contenu. Nous sommes enthousiasmés vis-à-vis le potentiel d'exportation de cette solution dont nous sommes déjà à planifier les détails. » a déclaré Ghislain Lemire, Président directeur général d'Urbanimmersive.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DES OPÉRATIONS

Basée à Laval, Québec, Technologies Urbanimmersive est une entreprise de médias numériques dédiée au marché de l'immobilier en ligne. La Société offre des services de production de contenu marketing et des solutions technologiques innovantes spécifiquement conçues pour accroître la productivité et les revenus de sa clientèle. La clientèle de l'entreprise se compose principalement de constructeurs, promoteurs immobiliers, courtiers immobiliers, agences de courtage et opérateurs de portails immobiliers.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations présentées au 31 mars 2015 et 30 septembre 2014 et 2013 représentent les informations consolidées de Technologies Urbanimmersive et d'Urbanimmersive.

	31 mars 2015	30 septembre 2014	30 septembre 2013
	\$	\$	\$
Actifs	891 718	762 959	1 210 894
Passifs	708 012	665 186	759 405
Capitaux propres	183 706	97 773	451 489

ACTIF

Le total de l'actif au 31 mars 2015 s'élevait à 891 718 \$ comparativement 762 959 \$ au 30 septembre 2014, soit une augmentation de 128 759 \$. Cette augmentation est principalement due à une augmentation des recevables de 92 533 \$, des recevables non-courant de 50 000 \$ et de l'encaisse de 20 284 \$, et à l'acquisition d'immobilisations corporelles de 48 007 \$. Toutefois l'augmentation de l'actif est réduite par les amortissements des immobilisations corporelles de 37 035 \$ et des immobilisations incorporelles de 47 336 \$.

PASSIF

Le total du passif au 31 mars 2015 s'élevait à 708 012 \$ comparativement à 665 186 \$ au 30 septembre 2014, soit une augmentation 42 826 \$. Cette augmentation est principalement due à une augmentation de la dette de 99 033 \$ et des débentures convertibles de 77 077 \$. Augmentation toutefois compensée par une diminution des comptes fournisseurs et autres créditeurs de 82 761 \$ et de l'emprunt bancaire de 50 000\$.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres totalisaient 183 706 \$ au 31 mars 2015 comparativement à 97 773 \$ au 30 septembre 2014 soit une augmentation de 85 933\$ principalement reliée au placement privé d'un montant total de 400 000 \$ soit 150 000 \$ par l'émission d'actions et 250 000 \$ par l'émission de débentures convertibles dont 182 668 \$ est comptabilisé au capitaux propres. Cette augmentation a toutefois été réduite par la perte nette de la période de 220 108 \$ et par les coûts liés à l'émission des actions de 31 413 \$ et les coûts liés à l'émission de débentures convertibles de 15 915 \$. Les lecteurs sont invités à se référer à l'état intermédiaire consolidé condensé des variations des capitaux propres pour plus de détails.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2015	Période de trois mois terminée le 31 mars 2014	Période de six mois terminée le 31 mars 2015	Période de six mois terminée le 31 mars 2014
	\$	\$	\$	\$
Produits	205 527	201 969	571 103	355 573
Coût des ventes	169 198	205 713	315 465	399 801
Bénéfice (perte) brut	36 329	(3 744)	255 638	(44 228)
Charges opérationnelles	208 144	485 977	447 000	936 073
Autres charges	13 199	9 218	28 746	15 882
Perte nette et résultat global	(185 014)	(498 939)	(220 108)	(996 183)
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,01)	(0,03)	(0,01)	(0,06)

PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2015 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2014

La perte nette pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2015 se chiffre à 185 014 \$ soit (0,01 \$) par action comparativement à 498 939 \$ soit (0,03 \$) par action pour la même période en 2014.

La diminution de la perte nette de 313 925 \$ est due aux variations importantes suivantes :

PRODUITS

La Société classe ses produits dans 4 catégories soit : Contrats, Licences, Visites immersives et Services connexes et autres. La catégorie Contrats regroupe les services de production d'images de synthèse 3D, d'animations 3D interactives et de conception de configurateurs interactifs de couleurs. La catégorie Licences regroupe les droits utilisations de la technologie développée par la Société. La catégorie Visites immersives regroupe les services liés à la production d'environnement immersifs. La catégorie Services connexes et autres regroupe les services connexes à la production d'environnements immersifs, tel les photos de mise en valeur, et les autres produits.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2015, les produits de la Société sont passés de 201 969 \$ à 205 527 \$, soit une augmentation de 3 558 \$ ou 1,7 %. Il y a eu augmentation au niveau des Contrats de 33 599 \$ relié à un contrat avec un partenaire pour la conception d'un site web, et des Services connexes et autres de 5 040 \$ par contre, il y a eu une diminution de 35 083 \$ des produits pour Visites immersives principalement due à la disparition de l'offre « sans risques » sur les Visites immersives.

BÉNÉFICE (PERTE) BRUT

La Société a enregistré un bénéfice brut de 36 329 \$ ou 17 % comparativement à une perte brute de 3 744 \$ ou 1,9 % au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014. Cette augmentation au niveau de la marge brute provient principalement de la diminution du Coût des ventes de 36 515 \$ qui s'explique par la diminution de la dépense en Salaires.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2015, les charges opérationnelles ont totalisé 208 144 \$ comparativement à 485 977 \$ pour la même période en 2014, soit une diminution de 277 577 \$ ou 57% qui s'explique principalement par la réduction des effectifs dans chacun des départements au cours de l'exercice terminée le 30 septembre 2014.

Les frais de ventes ont totalisé 48 531 \$ comparativement à 198 522 \$, soit une diminution de 149 991 \$ ou 75,5 % principalement reliée à une diminution des salaires de 53 381 \$, des frais de publicité de 60 878 \$ et de la comptabilisation en 2014 d'une pénalité pour fin de contrat avec un fournisseur de 21 857 \$

Les frais administratifs ont totalisé 104 551 \$ comparativement à 201 638 \$, soit une diminution de 97 087 \$ ou 92,9 % principalement reliée à une diminution des salaires de 48 515 \$, des honoraires professionnels de 21 314 \$, des frais de déplacements de 12 838 \$ et des paiements fondés sur des actions de 4 429 \$.

Les frais de recherche et développement ont totalisé 55 062 \$ comparativement à 85 817 \$, soit une diminution de 30 755 \$, principalement due à la diminution de la masse salariale en recherche et développement.

AUTRES CHARGES

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2015, les autres charges ont totalisé 13 199 \$ comparativement à 9 218 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2014, soit une augmentation de 3 981 \$. Cette augmentation est principalement due à la charge d'intérêts sur débenture convertible de 7 970 \$ en 2015 comparativement à aucune en 2014 et à l'augmentation de la charge d'intérêts sur la dette à long terme de 1 286 \$ par contre, les d'intérêts sur passifs courants et charges bancaires ont diminué de 5 562 \$

PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2015 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2014

La perte nette pour la période de six mois terminée le 31 mars 2015 se chiffre à 220 108 \$ soit (0,01 \$) par action comparativement à 996 183 \$ soit (0,06 \$) par action pour la même période en 2014.

La diminution de la perte nette de 776 075 \$ est due aux variations importantes suivantes :

PRODUITS

Les produits de la Société sont passés de 355 573 \$ à 571 103 \$, soit une augmentation de 215 530 \$ ou 60 %. Cette augmentation provient principalement d'un contrat de licence signé avec l'APCHQ, au montant de 200 000 \$ pour le portail APCHQ3D

BÉNÉFICE (PERTE) BRUT

La Société a enregistré un bénéfice brut de 255 638 \$ ou 44,8 % comparativement à une perte brute de 44 228 \$ ou 12,4 % au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2014. Cette augmentation au niveau de la marge brute provient principalement de l'augmentation des revenus de 200 000 \$ décrite

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

précédemment et de la diminution du Coût des ventes de 84 366 \$ qui s'explique par la diminution de la dépense en Salaires.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2015, les charges opérationnelles ont totalisé 447 000 \$ comparativement à 936 073 \$ pour la même période en 2014 soit une diminution de 489 073 \$ ou 52,2 %. % qui s'explique principalement par la réduction des effectifs dans chacun des départements au cours de l'exercice terminée le 30 septembre 2014.

Les frais de ventes ont totalisé 87 971 \$ comparativement à 320 858 \$, soit une diminution de 232 887 \$ ou 72,6% principalement reliée à une diminution des salaires de 115 287 \$, des paiements fondés sur des actions de 11 534 \$, des frais de publicité de 63 566 \$ et de la comptabilisation en 2014 d'une pénalité pour fin de contrat avec un fournisseur de 21 857 \$.

Les frais administratifs ont totalisé 223 833 \$ comparativement à 439 083 \$, soit une diminution de 215 250 \$ ou 49% reliée principalement à une diminution des salaires de 93 164 \$, des honoraires professionnels de 58 593 \$, des frais de déplacement de 25 085 \$ et des paiements fondés sur des actions de 19 496 \$.

Les frais de recherche et développement ont totalisé 135 196 \$ comparativement à 176 132 \$, soit une diminution de 40 936 \$, principalement due à la diminution de la masse salariale en recherche et développement.

AUTRES CHARGES

Au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2015, les autres charges ont totalisé 28 746 \$ comparativement à 15 882 \$ au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2014, soit une augmentation de 12 864 \$. Cette augmentation est principalement due à la charge d'intérêts sur débenture convertible de 14 834 \$ en 2015 comparativement à aucune en 2014 et à l'augmentation de la charge d'intérêts sur la dette à long terme de 3 427 \$. Par contre, les d'intérêts sur passifs courants et charges bancaires ont diminué de 6 096 \$

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Période de trois mois terminée le 31 mars 2015	Période de trois mois terminée le 31 mars 2014	Période de six mois terminée le 31 mars 2015	Période de six mois terminée le 31 mars 2014
	\$	\$	\$	\$
Activités opérationnelles	(198 818)	(298 046)	(327 135)	(800 055)
Activités d'investissement	-	-	(48 418)	(15 097)
Activités de financement	(14 178)	(34 036)	(395 838)	(890 570)

PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2015 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2014

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 198 818 \$ comparativement à 298 046 \$ au cours de la même période en 2014. Cette diminution au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie est

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

principalement due à la diminution de la perte nette de 313 925 \$ reliée à la diminution des charges opérationnelles de 277 833 \$ et du coût des ventes de 36 515 \$. Par contre les éléments hors caisse ont utilisé des flux de trésorerie de 68 101\$ comparativement à des flux générés de 132 675 \$ pour la période de 3 mois terminée le 31 mars 2014. En effet, les comptes clients ont utilisés des flux de trésorerie de 90 164 \$ comparativement à des flux de trésorerie générés de 3 557 \$ en 2014. Les comptes fournisseurs et autres créditeurs ont générés des flux de trésorerie de 20 699 \$ comparativement à 98 054 \$ en 2014. Les crédits d'impôt à l'investissement n'ont généré aucun flux de trésorerie comparativement à 35 057 \$ en 2014.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement n'ont nécessité aucun flux de trésorerie pour les périodes de 3 mois terminées les 31 mars 2014 et 2015.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des flux de trésorerie de 14 178 \$ comparativement à 34 036 \$ au cours de la même période en 2014. Cette diminution provient principalement d'une réduction des remboursements de dettes

PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2015 PAR RAPPORT À LA PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 31 MARS 2014

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont nécessité des flux de trésorerie de 327 135 \$ comparativement à 800 055 \$ au cours de la même période en 2014. Cette diminution au niveau de l'utilisation des flux de trésorerie est principalement due à la diminution de la perte nette de 776 075 \$. Par contre les éléments hors caisse ont utilisé des flux de trésorerie de 227 189 \$ comparativement à des flux générés de 45 686 \$ pour la période de 6 mois terminée le 31 mars 2014. En effet, les comptes clients ont utilisés des flux de trésorerie de 92 533 \$ comparativement à des flux de trésorerie générés de 86 039 \$ en 2014. Les comptes clients non courants ont utilisé des flux de trésorerie de 50 000 \$ comparativement à aucun pour la même période en 2014. Les comptes fournisseurs et autres créditeurs ont nécessité des flux de trésorerie de 82 761 \$ comparativement à 66 366 \$ en 2014. Les crédits d'impôt à l'investissement n'ont généré aucun flux de trésorerie comparativement à 29 434 \$ en 2014.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des flux de trésorerie de 48 418 \$ principalement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles comparativement à 15 097 \$ au cours de la même période en 2014.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 395 838 \$ comparativement à 890 570 \$ pour la période de six mois terminée le 31 mars 2014. Cette diminution provient principalement du financement de 500 000 \$ qui a générés des liquidités nettes de 446 805 \$ au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2015 comparativement au placement privé de 1 000 000\$ qui a générés des liquidités nette de 943 934 \$ au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2014.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

TENDANCE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIER DE \$)

Les résultats d'exploitation de chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau ci-dessous. La direction considère que l'information pour chacun de ces trimestres a été préparée de la même façon que l'information dans les états financiers consolidés audités pour l'année financière se terminant le 30 septembre 2014.

	Résultats (consolidés)		Résultats (consolidés)				Résultats (consolidés)	
	2015		2014				2013	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	205	365	140	155	202	154	218	152
Bénéfice (perte) brut	36	219	(1)	1	(4)	(40)	43	(74)
Perte nette	(185)	(35)	(314)	(373)	(499)	(497)	(659)	(614)
Perte nette de base et diluée par Action Ordinaire	(0,01)	(0,00)	(0,017)	(0,020)	(0,028)	(0,037)	(0,047)	(0,040)

LIQUIDITÉS ET PERSPECTIVES FUTURES

En date du 31 mars 2015, la Société disposait de liquidités de 71 065 \$ et un déficit de fonds de roulement de 105 585 \$ comparativement à un déficit de fonds de roulement de 372 880 \$ en date du 30 septembre 2014, soit une amélioration de 267 295 \$. Cette amélioration est principalement due à la clôture d'un financement d'un montant total de 500 000 \$ le 23 octobre 2014.

La Société a conclu des contrats de location à long terme pour la location d'équipements et de locaux qui exigent de verser une somme totale de 127 477 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 62 802 \$ en 2015, 38 508 \$ en 2016, 8 823 \$ en 2017, 7 708 \$ en 2018 et 7 708 \$ en 2019.

En vertu d'un contrat d'emprunt, la société devait maintenir un ratio de couverture de la dette (par le BAIIA) égal ou supérieur à 1,25 sur 1. Cette exigence n'a pas été respectée au 31 mars 2015. Cet emprunt, dont le solde au 31 mars 2015 était de 45 000 \$, a été présenté dans la portion courante des dettes à long terme.

La Société gère sa structure de capital et apporte des ajustements en vertu des changements dans l'environnement économique et les risques sous-jacents de ses actifs. Afin de préserver ou modifier sa structure de capital et de continuer le développement et la commercialisation de la technologie et remplir ses obligations financières variées, la Société pourrait émettre des actions ordinaires additionnelles ou négocier de nouveaux emprunts.

La société a préparé un budget pour 2015 en utilisant des hypothèses que la direction estime raisonnables. L'atteinte des résultats budgétisés dépend principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires, du respect de la marge brute d'exploitation prévue et du contrôle des frais généraux et d'administration. La direction s'attend à respecter son budget, et afin d'avoir suffisamment de liquidités pour financer ses opérations au moins au-delà du 31 mars 2016, négocie actuellement une injection de l'ordre de 200 000 \$, qu'elle croit être en mesure de réaliser au cours du mois de juin 2015.. Bien que la direction estime qu'elle a développé des plans d'action pour atténuer les risques de liquidités et d'exploitation, rien de garantit que ces mesures porteront fruits. Dans l'éventualité que les prévisions

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

budgétaires ne se réaliseraient pas comme planifiée, la Société pourrait avoir besoin de nouveaux capitaux pour financer ses activités et rien ne garantit qu'elle soit en mesure de recueillir les capitaux nécessaires. Les lecteurs sont invités à se référer à la section des Risques et Incertitudes pour de plus amples renseignements.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le capital autorisé de la Société consiste à un nombre illimité d'actions dont 21 047 045 sont émises et en circulation en date des présentes ainsi que 1 655 750 options sur actions, chaque option sur actions est échangeable en une action ordinaire de la Société. Les lecteurs sont invités à se référer à l'état des variations des capitaux propres des états financiers intermédiaires consolidés condensés pour plus de détails.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 9 des états financiers intermédiaires consolidés condensés au sujet de la rémunération octroyée aux principaux dirigeants. La Société n'a pas conclu d'autres opérations avec des parties liées.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La Société prépare ses états financiers consolidés en conformité avec les IFRS, ce qui demande à la direction de faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée.

Les éléments des états financiers consolidés qui requièrent le plus l'utilisation du jugement et d'estimations incluent l'évaluation de la provision pour créances douteuses, des contrats en cours, de la continuité d'exploitation, de l'impôt sur le résultat, de la juste valeur des options et de la dépréciation des actifs non financiers et du goodwill. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, cependant la direction croit que ces résultats ne changeront pas considérablement des résultats présentés. Les lecteurs sont invités à se référer aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 pour une description complète des principales méthodes comptables et les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société à cette date.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et des modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), dont certaines ne sont pas encore en vigueur, la Société ne les a pas adoptées celles-ci de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les lecteurs sont invités à se référer aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 pour une description complète de ces nouvelles normes.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

RISQUES RELATIFS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 25 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 pour une description complète de ces risques.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société évolue dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes ci-après ne sont pas les seuls auxquels la Société est assujettie. D'autres risques et incertitudes que la Société ne connaît pas encore ou qu'elle juge actuellement négligeable peuvent nuire à sa performance. La matérialisation de l'un des risques suivants, sans s'y limiter, pourrait nuire aux activités de la Société et avoir des incidences négatives importantes sur leur situation financière et leurs résultats d'exploitation. Le cas échéant, le cours des Actions Ordinaires pourrait en être affecté.

BESOINS FUTURS EN CAPITAUX

Au 31 mars 2015, la Société a un déficit accumulé de 7 975 594 \$ (7 755 486 \$ au 30 septembre 2014). L'appui financier des actionnaires actuels ou éventuels est nécessaire, puisque la Société n'a pas, jusqu'à maintenant, généré suffisamment de fonds pour être autonome sur le plan financier. La Société a subi des pertes d'exploitation au cours des derniers exercices. La capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations et de financer ses activités futures dépend de sa capacité à atteindre un niveau de profitabilité, du soutien de ses actionnaires et de ses créanciers.

La Société pourrait avoir des besoins de liquidités supplémentaires en raison de changements dans la conjoncture économique ou dans son plan commercial, de l'échec éventuel de la mise en œuvre de son plan commercial ou pour d'autres raisons. Si ces sources étaient insuffisantes pour satisfaire aux besoins de liquidités de la Société, la Société pourrait chercher à obtenir une facilité de crédit ou à vendre d'autres titres de capitaux propres ou titres de créance. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de recueillir les capitaux nécessaires dont elle aura besoin ou qu'elle pourra l'obtenir à des conditions acceptables. Le défaut de la Société d'obtenir des fonds supplémentaires à des conditions favorables pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses liquidités et sa situation financière, ainsi que sur son plan commercial.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres sociétés de médias numériques qui offrent des services de contenus visuels et des technologies immersives dans le marché immobilier. Ce marché est fragmenté en de nombreux photographes spécialisés dans l'immobilier qui offrent des environnements 360 ainsi que des studios qui créent de l'imagerie 3D photo-réaliste. Le marché de l'immobilier comprend également une multitude de fournisseurs de contenus visuels qui offrent des technologies alternatives de visites virtuelles. Bien qu'ils puissent être considérés comme des concurrents à la Société, la direction estime que ces acteurs pourraient devenir des partenaires d'affaires pour la Société au fur et à mesure que l'adoption de marché des solutions AVU3D^{MD} progresse. Dans ses autres marchés, tels que les jeux sérieux, les publics, l'ingénierie, les entreprises locales et la sécurité, en dépit du fait que l'émulateur AVU3D^{MD} de la Société offre une alternative rentable aux rendus 3D des technologies immersives, la Société peut également faire face à la concurrence des nouveaux entrants dans le secteur de l'émulation 3D étant donné que ce secteur de marché est caractérisé par des coûts d'entrée relativement faibles. Par ailleurs, comme il est d'usage dans l'industrie de l'imagerie, la Société ne dispose pas d'accords d'exclusivité avec ses clients.

L'intensification de la concurrence pourrait réduire les marges d'exploitation et la rentabilité de la Société et se traduire par une réduction de sa part de marché. Certains concurrents existants ou potentiels

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

pourraient avoir des avantages concurrentiels sur la Société, tels que des ressources financières beaucoup plus élevées ou des ressources plus importantes sur le plan du marketing ou sur d'autres plans, ou ils pourraient bénéficier d'accords d'exclusivité conclus avec des clients de premier plan. D'autres rivaux pourraient également reprendre avec succès le modèle d'affaires de la Société. La Société ne peut garantir aux investisseurs qu'elle sera en mesure de livrer concurrence à ses rivaux actuels ou éventuels.

ÉVOLUTION DES TENDANCES TECHNOLOGIQUES

Le marché pour ses produits oblige la Société à être continuellement à l'affût des nouvelles tendances technologiques et des besoins de ses clients, qui pourraient lui demander de mettre au point de nouvelles fonctions pour sa plateforme AVU3D^{MD} ou d'y apporter des améliorations. La Société pourrait avoir à engager des frais de développement et d'acquisition pour suivre l'évolution technologique, et ce, même si elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour financer et concevoir de nouvelles solutions technologiques ou remplacer une technologie obsolète. Si les produits de la Société connaissent des défaillances ou ne fonctionnent pas comme prévu, cela pourrait avoir une incidence sur la qualité et le maintien du service de la Société ainsi que sur ses activités. En outre, la Société pourrait ne pas être en mesure de suivre le rythme de l'évolution technologique et d'apporter les changements nécessaires à ses produits ou de le faire en temps opportun. Les nouveaux systèmes, ou les nouvelles versions de systèmes existants, pourraient ne pas susciter l'intérêt des clients ou maintenir l'intérêt suscité par le passé. Le cas échéant, les rivaux de la Société ou de nouveaux compétiteurs sur le marché pourraient en profiter pour acquérir un avantage concurrentiel sur la Société.

PORTÉE ET VALIDITÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La réussite de la Société dépend notamment de sa capacité à protéger ses méthodes et sa technologie exclusives. La Société se fie en partie sur ses secrets commerciaux et sur des restrictions contractuelles, comme des accords de confidentialité et des licences, et elle a déposé des demandes de marques de commerce et de brevets afin d'établir et de protéger ses droits de propriété intellectuelle. Rien ne garantit que ces demandes de brevets seront acceptées ni que les brevets délivrés à la Société ne seront pas contestés et invalidés. De plus, rien ne garantit que les demandes de la Société relatives à des marques déposées soient approuvées.

En outre, même si ces demandes sont approuvées, rien ne garantit que la Société bénéficiera d'une protection adéquate contre les produits et les marques de ses concurrents. La Société entend promouvoir et défendre ses marques énergiquement afin d'établir sa réputation et apporter des améliorations à ses produits, qui pourraient faire l'objet d'une protection juridique. Les efforts de la Société pourraient toutefois être vains, et il est possible que ces améliorations ne fournissent pas de protection juridique ou d'avantage concurrentiel à la Société. Les concurrents de la Société pourraient fabriquer des produits semblables aux siens sans contrevenir à ses droits de propriété intellectuelle. De plus, les concurrents ou d'autres tiers pourraient contrefaire les droits de propriété intellectuelle de la Société, ce qui pourrait entraîner pour elle des frais de litige importants qui viendraient réduire ses flux de trésorerie. La Société pourrait perdre des clients potentiels ou existants si elle ne parvenait pas à protéger ses droits de propriété intellectuelle contre la contrefaçon.

RISQUES D'ALLÉGATIONS D'INFRACTIONS, PROCÉDURES ET POURSUITES AU CIVIL

La Société ne peut avoir la certitude que ses produits ou d'autres aspects de ses activités ne contreviennent ou ne contreviendront pas à des brevets, à des droits d'auteur ou à d'autres droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers. Bien que la Société n'ait connaissance d'aucune réclamation en ce sens, elle est au fait de brevets qui ont été délivrés et de demandes de brevets qui ont été présentées à l'égard de produits de marque concurrente qui sont liés à son secteur d'activité et qui pourraient éclipser ses produits et marques de commerce. La Société pourrait faire l'objet de poursuites

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

judiciaires et de réclamations relativement à la propriété intellectuelle d'autrui dans le cours normal de ses activités. Elle pourrait devoir engager des dépenses importantes pour se défendre contre ces allégations d'infraction, qu'elles soient fondées ou non, en conséquence de quoi la direction pourrait ne pas être en mesure de consacrer le temps et les ressources nécessaires aux stratégies de croissance de la Société.

Si la Société est reconnue coupable de violation de droits de propriété intellectuelle d'autrui, elle pourrait être contrainte d'abandonner des demandes ou des enregistrements de protection de sa propriété intellectuelle, de modifier ou d'interrompre la production de ses produits dans certains pays ou d'exploiter ses activités sous d'autres noms de marque. La Société pourrait être dans l'obligation d'obtenir une licence auprès de l'entreprise détenant le brevet ou le droit de propriété intellectuelle en question, dans la mesure où celle-ci accepte d'accorder à la Société une licence pour concevoir, fabriquer, utiliser, vendre, offrir en vente ou commercialiser ses produits. Enfin, la Société pourrait également être limitée dans la commercialisation de nouveaux produits. Si elle était reconnue coupable de violation de droits de propriété intellectuelle ou si elle devait obtenir une licence d'un tiers, elle pourrait avoir des obligations financières importantes susceptibles de perturber considérablement ses activités.

Les produits, le contenu et les services de la Société couvrent un large éventail de contenus visuels, notamment la photographie et le dessin. Rien ne peut garantir à la Société que ses clients ne lui fourniront pas des éléments et du contenu pouvant violer la propriété intellectuelle de tiers ou d'autres lois et règlements. En outre, la Société pourrait être tenue responsable ou présumée responsable envers des tiers si le contenu visuel qu'elle offre est jugé indécent, trompeur, négligent, frauduleux, diffamatoire ou illégal. Si le contenu visuel d'un client entrerait en violation avec ces droits ou ces règlements, la Société pourrait être contrainte de cesser de fournir ce contenu afin de prévenir toute autre infraction. Toute responsabilité alléguée pourrait également nuire aux activités de la Société en portant atteinte à sa réputation, en l'obligeant à engager des frais juridiques pour assurer sa défense, en l'obligeant à payer des dommages-intérêts et d'autres coûts, et en détournant l'attention de ses dirigeants des activités courantes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

PERSONNEL CLÉ

La perte de membres de l'équipe de direction peut avoir un impact majeur sur l'implantation du plan stratégique de la Société. La réalisation du plan d'affaire de la Société dépend de façon importante du travail de l'équipe de direction. Un nombre limité d'individus compose cette équipe. La Société n'a pas de police d'assurance-vie sur ses individus. La perte d'un des membres de la direction pourrait nuire à l'exécution du plan stratégique de la Société ce qui pourrait affecter de façon importante ses opérations.

HISTORIQUE D'EXPLOITATION LIMITÉ

La Société a entrepris ses activités en 2007. Bien que la direction actuelle possède de l'expérience dans les activités commerciales liées à la technologie, la Société a un historique d'exploitation très limité sur lequel les clients peuvent se fier pour évaluer la viabilité et la pérennité de ses activités. Il est également difficile d'évaluer la viabilité du modèle économique de la Société, compte tenu des risques auxquels s'exposent souvent les entreprises technologiques en phase de démarrage qui pénètrent de nouveaux marchés en constante évolution. La Société pourrait être incapable de générer des produits suffisants pour atteindre le seuil de la rentabilité ou de générer des flux de trésorerie positifs et soutenus. En outre, il est difficile d'établir des prévisions quant aux résultats d'exploitation trimestriels de la Société, qui peuvent varier considérablement d'une période à l'autre en raison de nombreux facteurs.

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

GESTION DE SA CROISSANCE

La Société prévoit continuer à prendre de l'expansion. Ses plans de croissance continueront de mobiliser une grande partie de ses ressources de gestion, et ils exigeront également qu'elle se procure de l'équipement fiable et des logiciels spécialisés. Pour gérer sa croissance, la Société doit développer et améliorer ses systèmes administratifs et opérationnels existants ainsi que ses contrôles financiers et ses contrôles de gestion, et continuer à accroître son effectif, à le former et à le gérer. À mesure que la Société poursuit ses efforts de croissance, elle pourrait engager des coûts importants et affecter des ressources considérables à son expansion en raison, entre autres, de normes technologiques différentes, de questions juridiques et de différences culturelles. La Société pourrait ne pas être en mesure de gérer ses opérations actuelles ou futures de manière adéquate et efficiente ou de livrer concurrence efficacement à ses rivaux sur ces marchés. Elle pourrait également ne pas être en mesure d'embaucher et d'intégrer de nouveaux employés, ou encore de maintenir en poste et de motiver ses employés actuels. Rien ne garantit que la Société pourra, de façon adéquate et efficiente, gérer la croissance de ses activités, recruter les meilleurs employés et former son personnel. Son incapacité éventuelle à gérer la croissance de ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et sa croissance future.

MAINTIEN DE SES RELATIONS EXISTANTES OU CRÉATION DE NOUVELLES RELATIONS AVEC DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

La capacité de la Société à réaliser des ventes sur les marchés étrangers dépend grandement de sa capacité à maintenir et à développer un réseau de partenaires commerciaux et de la capacité de ces derniers à commercialiser la gamme de produits de la Société dans ces marchés. Cela exige que la Société établisse des liens avec des acteurs clés dans les pays et les régions où elle souhaite commercialiser ses produits. Si la Société ne parvenait pas à établir et à maintenir des liens avec des partenaires commerciaux, ou encore ne parvenait pas à conclure les négociations contractuelles en cours en date des présentes, ses produits d'exploitation diminueraient, et ses efforts de vente à l'échelle internationale, tout comme sa réputation, pourraient en souffrir.

DROITS AUX TERMES D'ACCORDS DE REPRÉSENTATION OU DE LICENCE

La Société conclura des accords de représentation ou de licence avec des entités étrangères qui sont régies par les lois de territoires étrangers. Si un partenaire ne respecte pas un accord de représentation ou de licence, la Société devra engager des coûts supplémentaires pour déterminer ses droits et ses obligations en vertu de l'accord et des lois étrangères et faire appliquer l'accord dans un territoire étranger. Bon nombre des territoires qui régissent certains accords de représentation ou de licence n'ont pas de système juridique bien établi ou impartial. Par conséquent, la Société pourrait avoir de la difficulté à faire reconnaître ses droits dans ces territoires. Elle pourrait ne pas être en mesure de faire reconnaître ses droits ou pourrait conclure que cette démarche est trop coûteuse. En outre, de nombreux accords de représentation ou de licence peuvent renfermer des dispositions d'arbitrage qui régissent les différends aux termes de ces accords, et il n'existe aucune certitude quant à l'application possible de ces clauses d'arbitrage en vertu de la législation de territoires étrangers. Si un différend devait survenir aux termes d'un accord de représentation ou de licence et que la clause d'arbitrage liée ne pouvait s'appliquer, la Société devrait alors engager des coûts supplémentaires pour régler le différend par l'entremise de mécanismes juridiques traditionnels, plutôt que par arbitrage.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La demande pour les produits et les services de la Société est sensible aux changements de la conjoncture économique, et la demande diminue généralement au cours des périodes de ralentissement économique. Les clients pourraient réduire leurs dépenses pour diverses raisons, notamment i) en raison d'une détérioration générale des conditions économiques, ii) parce qu'ils ont pris la décision d'acheter d'autres

Technologies Urbanimmersive Inc.

Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 mars 2015 et 2014

produits, ou iii) en raison d'une rationalisation générale de leurs dépenses. La diminution de la demande pour les solutions de contenu visuel interactif, et pour les solutions technologiques de contenu visuel interactif de la Société en particulier, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à tirer des produits d'exploitation de sa gamme de produits et services AVU3D^{MD} et pourrait nuire à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

La direction est d'avis qu'elle fait un suivi rigoureux de ces risques. Elle surveille constamment chacun de ces points et pose les actions nécessaires afin de réduire ses risques.

Les lecteurs sont invités à se référer aux renseignements plus détaillés décrits dans les autres documents de divulgation déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et également disponibles sur www.sedar.com.